



## Le Groupe Homair Vacances annonce l'enregistrement de son document de base dans le cadre de son projet d'admission sur Alternext

Le Groupe Homair Vacances annonce l'enregistrement de son document de base sous le numéro I.07-068 le 15 mai 2007 par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), dans le cadre de son projet d'admission sur le marché *Alternext* d'Euronext Paris.

L'admission des titres de la Société Homair Vacances aux négociations sur le marché *Alternext* d'Euronext Paris devrait intervenir prochainement, sous réserve de la délivrance d'un visa de l'AMF sur la note relative à l'opération.

### Le leader français des vacances en mobil-homes

Homair Vacances, spécialiste des vacances en mobil-home et leader français dans son domaine, possède près de 4000 mobil-homes.

Le groupe, qui s'est développé dès l'origine à la fois sur ses propres campings (7 à ce jour) et grâce à la mise en place de partenariats avec des sites d'hôtellerie de plein air, fête ses 15 ans cette année. Homair Vacances emploie plus d'une centaine de personnes et propose une offre variée aux vacanciers européens avec qui il partage les valeurs de famille, d'environnement, de liberté et de convivialité.

Un séjour Homair, c'est toute la famille en liberté. En effet, une fois sur leur lieu de vacances, les familles sont assurées de bénéficier d'un séjour haut de gamme, sur un site d'exception 3 ou 4 étoiles. Elles profitent ainsi de sites attractifs dotés d'espaces aquatiques, d'animations pour tous les âges, de clubs pour enfants et adolescents. C'est aussi l'occasion de faire du sport et des excursions, de découvrir la richesse des régions environnantes.

Dans les campings, des activités marchandes annexes sont également proposées. On retrouve alors des restaurants, des bars, des commerces, des marchés qui facilitent la vie des familles présentes sur le site et leur rendent de nombreux services. Dans certains cas, il y a également des salles de jeux pour les enfants, des bornes Internet ou encore des barbecues.

Homair Vacances propose aujourd'hui dans son catalogue et sur son site de vente en ligne plus de 82 destinations choisies avec soin dans des environnements uniques, en bord de mer ou à la campagne. Plus d'une dizaine de régions sont ainsi proposées en France comme la Provence, la Corse, la Côte d'Azur, la Bretagne, la Vendée, les Landes, le Périgord, le Languedoc, ou encore l'Ardèche.

Parmi les sites sélectionnés :

- 74% des sites sélectionnés par Homair Vacances sont situés le long du littoral atlantique et méditerranéen en France et à l'étranger.
- 99% des emplacements se trouvent sur des sites classés 3 ou 4 étoiles en France.

*Ne pas diffuser aux Etats-Unis, au Canada, au Japon ou en Australie*

Depuis 2003, Homair Vacances se développe également rapidement en Europe avec aujourd'hui onze sites en Espagne, cinq en Italie, trois en Croatie et un au Portugal.

Confirmant son statut de précurseur, Homair Vacances est le premier opérateur français à avoir équipé l'intégralité de son parc mobil-homes de ventilateurs et fours à micro-ondes, atouts importants pour le confort de ses clients. Il poursuit son engagement confort en équipant certains de ses mobil-homes de congélateurs, lave-vaisselle et climatiseurs.

La société a également été pionnière sur Internet en utilisant très tôt cet outil pour se rapprocher de ses clients. Inséparable des autres canaux de distribution directe, tels que le téléphone et le catalogue, le groupe disposait dès 2002 d'un site décrivant les séjours offerts et en 2003, il était déjà possible de réserver et régler son séjour par Internet.

Cela a permis entre autres d'accéder à certains marchés étrangers, et particulièrement aux clients d'Europe du Nord qui sont généralement très familiers de ces outils. Aujourd'hui, environ 53% des réservations directes de séjours Homair Vacances se font par Internet.

**Site Internet disponible en 8 langues : [www.homair.com](http://www.homair.com)**

Le groupe a réalisé en 2005-2006 un chiffre d'affaires de 20,9 millions d'euros en croissance de 21,4% en moyenne sur les deux derniers exercices clos le 30 septembre 2006 et le 30 septembre 2005.

Situé à la croisée des marchés du e-tourisme et des vacances en mobil-home, le groupe profite à plein de la dynamique de croissance de ces marchés. « *La démocratisation d'Internet, la santé du marché des vacances en plein air et la réponse à une demande de qualité et de confort, sont autant de facteurs favorables au développement de notre activité* », déclare Daniel Guez, Président-Fondateur.

Chez Homair, le leitmotiv demeure une quête permanente de sites bien situés, prestigieux (classés 3 ou 4 étoiles) et originaux à offrir à ses clients. Entre 2006 et 2007, 10 nouveaux sites sont venus compléter l'offre sur les côtes méditerranéenne et atlantique.

### **Mise à disposition du document de base**

Le document enregistré le 15 mai 2007 sous le numéro I.07-068 est disponible sans frais et sur simple demande auprès de Homair Vacances, Immeuble le Derby – 570, Avenue du Club Hippique - 13097 Aix-en-Provence Cedex 02 ou sur le site de la Société (<http://www.homair-finance.com>) ainsi que sur le site Internet de l'AMF (<http://www.amf-france.org>).

### **Facteurs de risques**

Le groupe Homair Vacances attire l'attention du public sur le chapitre 4 « Facteurs de Risques » du document de base enregistré par l'AMF.



Daniel Guez  
Président - Fondateur  
[press@homair.com](mailto:press@homair.com)

Corinne Hauray  
Relations Analystes Investisseurs  
[chaury@actus.fr](mailto:chaury@actus.fr)  
01 53 67 07 65  
11 rue Quentin Bauchart - 75008 Paris - F: 01 53 67 36 37



Coralie VOGT  
Relations Presse financière  
[cvoigt@actus.fr](mailto:cvoigt@actus.fr)  
01 53 67 35 79

*Ne pas diffuser aux Etats-Unis, au Canada, au Japon ou en Australie*

*Ce communiqué, et les informations qu'il contient, ne constitue ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, des actions Homair Vacances dans un quelconque pays. La distribution de ce communiqué dans certains pays peut constituer une violation de la législation applicable.*

*En particulier :*

*Ce communiqué ne constitue pas une offre d'achat ou de souscription de valeurs mobilières aux Etats-Unis d'Amérique. Les valeurs mobilières mentionnées dans le présent communiqué n'ont pas été, et ne seront pas, enregistrées au titre du United States Securities Act de 1933, tel que modifié (le "Securities Act"), et ne peuvent être offertes ou vendues aux Etats-Unis d'Amérique, en l'absence d'un tel enregistrement ou d'une dispense d'enregistrement prévue par le Securities Act. Toute offre de valeurs mobilières au public aux Etats-Unis sera réalisée au moyen d'un prospectus disponible auprès de la Société et contenant des informations détaillées sur la Société, ses dirigeants et ses états financiers. La Société n'a pas l'intention d'enregistrer l'offre en totalité ou en partie aux Etats-Unis ni de faire appel public à l'épargne aux Etats-Unis.*

*Ce communiqué ne constitue pas une sollicitation ni n'est conçu comme étant une incitation à une activité d'investissement aux fins de la Section 21 du Financial Services and Markets Act 2000, tel qu'amendé (« FSMA »). Ce communiqué est exclusivement destiné (i) aux personnes qui se trouvent hors du Royaume-Uni ; ou (ii) aux personnes au Royaume-Uni qui sont des « investisseurs qualifiés » au sens de l'Article 2(1)(e) de la Directive 2003/71/EC, et incluant les personnes qui au sens de toute mesure d'application pertinente dans chaque Etat membre de cette directive sont aussi (a) des personnes autorisées par le FSMA ou qui ont une expérience professionnelle en matière d'investissements et qui répondent à la définition d'investisseur professionnel de l'article 19 du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 tel qu'amendé (le « Règlement ») ou (b) des institutions ou sociétés qualifiées de « high net worth persons » au sens de l'article 49(2)(a) à (d) du Règlement, ou (c) toutes autres personnes à qui ce communiqué peut être légalement adressé en application de la Section 21 du FSMA (toutes ces personnes étant désignées comme étant les « Personnes Concernées »). Toute personne au Royaume-Uni qui n'est pas une Personne Concernée ne doit pas utiliser ou invoquer ce communiqué.*